



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecine

Question écrite n° 63902

## Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué chargé des affaires européennes sur la situation de la coopération en matière de recherches médicales sur la sclérose en plaques entre pays membres de l'Union européenne. Il est certain que l'existence d'une coopération à l'échelle européenne entre les équipes médicales travaillant dans ce domaine favoriserait de manière incontestable l'avancée de la recherche. Aussi il s'interroge sur l'existence d'un éventuel programme de recherche commun sur cette maladie encore insuffisamment connue.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre délégué chargé des affaires européennes sur la situation de la coopération en matière de recherche médicale sur la sclérose en plaques entre pays membres de l'Union européenne. Il s'interroge sur l'existence d'un éventuel programme de recherche commun sur cette maladie, encore insuffisamment connue, qui touche approximativement 60 000 personnes en France. En réalité, cette problématique a d'ores et déjà été prise en compte par l'Union européenne. Ainsi, le cinquième programme-cadre de recherche et de développement (PCRD), qui fixe les objectifs scientifiques et technologiques à réaliser et qui indique les grandes lignes de ces actions pour les années 1998-2001, a permis la mise en oeuvre d'actions-clés portant sur les maladies infectieuses, l'usine cellulaire, les activités génériques et les maladies chroniques dégénératives. De même, le sixième PCRD, qui fixera les grandes lignes de l'action de recherche de l'Union européenne pour les années 2002-2006 et qui a été soumis au Parlement européen pour consultation, intègre également ces objectifs.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 63902

**Rubrique :** Recherche

**Ministère interrogé :** affaires européennes

**Ministère attributaire :** affaires européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 juillet 2001, page 4040

**Réponse publiée le :** 22 octobre 2001, page 6051